

LA DJÉZIREH SYRIENNE ET SON RÉVEIL ÉCONOMIQUE

par André GIBERT et Maurice FEVRET

(Deuxième partie)

L'EXPLOITATION ACTUELLE

Quand éclata la seconde guerre mondiale, la Djézireh était, socialement et économiquement, un pays arriéré. Sans doute, elle s'était peuplée dans les vingt années précédentes, et le paysan y jouissait d'une sécurité relative, jusqu'alors inconnue. Mais la culture, latifundiaire, restait prisonnière des antiques routines. Les instruments modernes n'avaient fait qu'une timide apparition. Les domaines occupés n'étaient que partiellement vivifiés. Tout, ou presque tout, était à faire...

Les nécessités d'approvisionnement dues à l'état de guerre, puis l'intervention des capitalistes citadins allaient, en déterminant le brusque essor de la production, déclencher une véritable révolution économique et soulever en conséquence le problème social.

Le développement de la culture des céréales pendant la guerre, et ses suites immédiates

Dès le début des hostilités, les importations étant arrêtées, le ravitaillement des troupes (françaises, puis alliées) et des populations (syrienne, libanaise et voisines) exigea la création d'un organisme collecteur et distributeur. On institua donc, en 1939, un Office du blé qui, modifié à plusieurs reprises, devint l'Office des Céréales Panifiables (1941-1945), puis la « Mira » (1945-1949). Les exploitants se trouvèrent bénéficier d'avantages exceptionnels. La vente des produits leur était facilitée et garantie. Des avances octroyées sur la récolte à venir les dispensaient des emprunts usuraires, ordinairement très fréquents au moment des grosses dépenses annuelles (paiement de salaires, versement de la taxe de 7 % perçue à l'entrée des centres de vente, achats de sacs de semences et, au besoin, de carburants). Les prix montèrent en flèche et les profits, énormes, purent être employés à l'acquisition de matériel et à de nouveaux défrichements.

Cette période de surprenante prospérité devait être suivie d'une crise très grave. En mai 1949 la récolte du blé fut échaudée par le *sajha*. La Mira (syrienne depuis le départ des Alliés en 1946) fut supprimée parce que, déficitaire, elle grevait de trop lourdes charges le budget, de l'Etat. Fermé le guichet où il venait livrer son blé — ou son orge — et encaisser sur l'heure,

le paysan, pris au dépourvu, se trouvait contraint de vendre sans délai ses sacs à des particuliers qui spéculaient sur son désarroi. A l'extérieur les cours fléchissaient. D'une saison à l'autre le prix des 120 kgs de blé tomba de 35 à 16 livres. Les faillites se multiplièrent mettant les cultivateurs sans réserves pécuniaires à la merci des trafiquants (1).

Malgré tout, l'impulsion était donnée. Les terres récemment aménagées changèrent parfois de mains; elles ne furent point désertées. Déjà la Djézireh s'offrait aux grandes entreprises. Des citoyens d'Alep, de Hama, de Damas, dont bon nombre s'étaient enrichis dans les opérations commerciales pendant les années précédentes, apportaient leurs capitaux, obtenaient des autorisations sur les espaces libres ou acquéraient à bon compte les domaines délaissés par des propriétaires ruinés. Des bailleurs de fonds, aux ressources plus modestes, furent entraînés par leur exemple. Le Crédit agricole était en fait inopérant (2). Le capital privé en profita pour s'introduire sous des formes diverses dans les anciennes exploitations.

La Djézireh entrait dans une ère nouvelle: celle de la grande culture mécanisée des céréales, auprès desquelles le coton allait bientôt s'imposer.

La superficie cultivée, qui varie d'une année à l'autre et qui n'est pas recensée — sauf dans la région de Hassetché où les travaux du cadastre sont en cours — ne peut faire l'objet de calculs précis. En 1940, l'ensemble des terres occupées s'élevait à 8.640 km² (dont 4.815 exploitées effectivement). Les extensions récentes semblent avoir porté ce chiffre à plus de 10.000, duquel serait à retrancher celui de la part (env. 1/5) dont le défrichement n'est pas encore accompli. Il y a douze ans, la mise en valeur totale, par les techniques et le matériel anciens, était impossible (on comptait alors 12.670 attelées, pour les 21.430 familles de cultivateurs). Aujourd'hui, les machines triomphent des friches et réduisent le rôle de l'araire. Leur dénombrement dans les années de grand essor donne une indication sur les transformations présentes:

	1946	1948	1949
Moissonneuses batteuses	114	270	350
Tracteurs	116	320	450 (3)

(1) L'arrêté Husni Zaïm de 1949, appliqué à partir de 1951, a institué, en remplacement de la Commission de liquidation de la Mira, un nouvel Office du Blé. Cet organisme contrôle et régleme l'exportation et l'importation du blé en vue d'assurer le ravitaillement local et de protéger les cours. Il procède soit par achats forcés soit par transactions de gré à gré. Pratiquement il n'accorde les licences d'exportation que contre vente à l'Etat d'une quote-part (1/3 en 1951, 1/2 en 1952).

(2) La Banque agricole (d'Etat) et la Banque de Syrie n'attribuaient, en effet, jusqu'à ces derniers temps, que des crédits minimes.

(3) Machines pour la plupart américaines (International, John Deer, Caterpillar, Minneapolis, Case). Quelques anglaises (Massey-Harris), italiennes (Fiat), allemandes (Hanomag).

Le nombre des machines employées en Djézireh est, pour un pays du Proche Orient, considérable. D'après un rapport de la Banque Internationale de Reconstruction, l'Iraq ne disposait, au début de 1952, que de 750 tracteurs, dont la moitié environ dans les régions de Bagdad et de Mossoul.

Presque en tous (baal ou adi), la préparation du blé l'emporte nettement sur les autres plus forts (jusqu'à 1952 à 230.000 (4)). La production s'est élevée à 230.000 (4). Les céréales secondaires, mentionnées, ne sont pas mentionnées. Le maïs est

Au voisinage des légumes, melons, concombres, lentilles, etc. Nécessaire à l'économie de la Djézireh, elles ont dû céder du terrain à une mention spéciale.

L'arboriculture (américaine) a été démontrée par des études déjà connues des Assyriens, Qamechliyé et, dernièrement,

L'élevage demeure important. Tant que les plantes fourragères, il restera attaché uniquement à l'économie humaine. Les ovins et bovins, grande d'un cheptel très important, l'ensemble en régression. Les zones de pacage et de pâturage, au paysage auprès des tentes, est en train d'éliminer le rôle du serviteur de la famille et de l'agriculture. Les travaux des champs. L'élevage — les pur-sang de la Djézireh — toujours réputés parmi

(4) Dont environ 150.000 de la Syrie, pour 1952, est évalué de la Djézireh sont appréciés (5).

(5) A peine est-il besoin de sélectionner les épizooties, n'est point sélectionnées, n'est nullement envisager, n'est nullement envisager.

(6) En 1949, selon les statistiques, 111.000 chèvres, 29.200 bovins. Chiffres exagérés, semble-t-il.

Les cultures alimentaires. L'élevage

Presque en tous lieux, et particulièrement sur les terres sèches (dites *baal* ou *adi*), la prépondérance des céréales est manifeste, et parmi elles le blé l'emporte nettement. Ses rendements, au mieux de la récolte, sont ici plus forts (jusqu'à 15 pour 1) que dans les autres contrées syriennes. Sa production s'est élevée en 1951 — année mauvaise — à 180.000 tonnes, en 1952 à 230.000 (4). Celle de l'orge est de 3 à 4 fois moindre. Parmi les céréales secondaires, le riz, cultivé dans la région de Qamechliyé, doit être mentionné. Le maïs et le sorgho n'occupent que quelques dizaines d'hectares.

Au voisinage des bourgs sont concentrées les cultures maraichères: pastèques, melons, concombres, cornes grecques, tomates, oignons, petits pois, lentilles, etc. Nécessaires à l'alimentation locale et participant à l'alimentation urbaine du nord syrien, elles mériteraient plus grande considération dans l'économie de la Djézireh, mais les transformations actuelles les desservent: elles ont dû céder du terrain aux nouvelles plantations cotonnières. On fera une mention spéciale du sésame, dont le pays de Hassetché est riche.

L'arboriculture (amandiers, pommiers, figuiers), dont l'utilité pourrait être démontrée par des essais, est presque ignorée. Par contre la vigne, déjà connue des Assyro-Chaldéens du Khabour, a gagné les environs de Qamechliyé et, dernièrement, ceux de Dérîk.

L'élevage demeure l'une des ressources fondamentales de la Djézireh. Tant que les plantes fourragères n'auront pas pénétré dans les assolements, il restera attaché uniquement aux pratiques du nomadisme et de la transhumance. Les ovins et les caprins constituent la part de beaucoup la plus grande d'un cheptel très variable en nombre suivant les années (5) et dans l'ensemble en régression du fait de la sédentarisation et de la restriction des zones de pacage et de parcours. Le chameau tient encore sa place dans le paysage auprès des tentes noires dont il est l'inséparable, mais le camion est en train d'éliminer la caravane commerçante. L'âne demeure l'infortuné serviteur de la famille du fellah. Le mulet et le cheval sont employés aux travaux des champs. L'élevage de ce dernier garde de son ancienne importance — les pur-sang des Chammar et des Jouallés (fraction des Tays) sont toujours réputés parmi les meilleures montures de l'Orient (6).

(4) Dont environ 150.000 t. pour l'exportation hors de Djézireh. La production totale de la Syrie, pour 1952, est évaluée à 850.000 t., dont 200.000 exportables. Les blés durs de Djézireh sont appréciés (ventes à l'Italie).

(5) A peine est-il besoin de dire que ce bétail, souvent ravagé par la sécheresse et les épizooties, n'est point sélectionné et que sa protection, que l'on commence cependant à envisager, n'est nullement organisée.

(6) En 1949, selon les statistiques officielles, la Djézireh possédait 496.000 moutons, 111.000 chèvres, 29.200 bovins, 8.000 chevaux, 8.300 mulets, 11.500 ânes, 7.400 chameaux. Chiffres exagérés, semble-t-il.

Introduction du coton. Premières expériences

L'apparition de la grande culture du coton en Djézireh fut tardive, mais soudaine. Quelques tentatives sans lendemain avaient été faites ça et là avant la guerre dernière. 1948 fut l'année de l'inauguration réelle. Les capitaux commençaient à affluer. La multiplication des cotonneries syriennes atteignit la Djézireh, d'abord sur le Khabour. Dans le mohafazat les plantations passèrent de 140 ha en 1948 à 1.300 ha en 1949, à 3.300 ha en 1950. On assure qu'elles ont décuplé en 1951. Le succès des premières campagnes prouva que les sols irrigués du bassin du Khabour étaient capables de rendements auxquels seuls pouvaient être comparés, en Syrie, ceux des bords de l'Euphrate et du Balikh. La Djézireh se révélait comme l'une des zones où la culture du coton semblait promise à un avenir magnifique. cela au moment même où sur le marché mondial le coton syrien, dont il n'est pas inutile de retracer en bref l'histoire récente, conquérait sa place.

Une conjonction de circonstances fortuites fit de 1950, pour la Syrie, une année exceptionnelle autorisant tous les espoirs. Au cours des premiers mois, les commerçants, séduits par les progrès de l'exportation cotonnière après les précédentes campagnes, avaient avancé aux cultivateurs des sommes considérables. La récolte donna raison aux prévisions les plus optimistes. Comme la guerre de Corée et les mesures restrictives que s'imposaient les grands producteurs — États-Unis en tête — provoquaient la hausse rapide des cours, l'heure était favorable aux ventes massives. La récolte syrienne avait été achetée sur le marché intérieur à 60 piastres le kilog. prix fort; elle fut revendue à 175 piastres sur le marché extérieur.

En une saison on vit s'édifier des fortunes. La « fièvre cotonnière » s'empara de la Syrie. Les bénéficiaires de l'année 50 furent employés à l'achat et à la location de terres à convertir en plantations, aux travaux d'irrigation, à l'importation de matériel agricole et — événement capital par ses effets immédiats et lointains — à la construction d'usines très modernement outillées (égrenieuses, filatures, huileries), la plupart concentrées autour d'Alep. En quelques mois la Syrie fut dotée d'une industrie déjà puissante, dont l'équipement perfectionné provient presque entièrement des États-Unis (7).

En 1951, les investissements dans les activités cotonnières s'élevèrent à plus de 100 millions de livres syriennes (env. 10 milliards de francs). La superficie des plantations tripla (1950: 77.961 ha; 1951: 217.352). On annonçait une récolte de 370.000 t. de brut. Cette fois les espoirs furent déçus: on n'atteignit, péniblement, que le chiffre de 175.000 t. Par bonheur, une amélioration inopinée des cours et l'empressement des acquéreurs étrangers pressés d'acheter sans trop regarder aux qualités de la marchandise réduisirent les pertes (8).

(7) Telle usine à égrener le coton, édiflée en dix mois, grâce à des capitaux syriens, aux portes d'Alep, dotée des appareils les plus récents, entièrement automatiques, peut traiter plus de 100.000 tonnes de coton.

(8) En 1951, la France a absorbé la plus grande part de l'exportation syrienne.



... fut tardive, mais
 ... et la avant
 ... Les capitaux
 ... syriennes atten-
 ... zard les plantations
 ... 0 ha en 1950. On
 ... nnières campagnes
 ... et capables de ren-
 ... ce, ceux des bords
 ... me l'une des zones
 ... gnifique, cela au
 ... dont il n'est pas
 ... place.

... pour la Syrie, une
 ... ours des premiers
 ... oration colomnière
 ... valeurs des sommes
 ... les plus optimistes.
 ... pre s'imposait les
 ... et la hausse rapide
 ... récolte syrienne
 ... le kilog. prix fort ;

... colomnière » s'em-
 ... loyés à l'achat et à
 ... eaux d'irrigation, à
 ... tial par ses effets
 ... modérément outi-
 ... rées autour d'Alep.
 ... fût puissant, dont
 ... des Etats-Unis (7).
 ... nnières s'élevèrent à
 ... (rds de francs). La
 ... 1951 : 217.352). On
 ... les espoirs furent
 ... 000 t. Par bonheur,
 ... les acquéreurs étran-
 ... de la marchandise

... les capitaux syriens, aux
 ... économiques, peut traiter
 ... tation syrienne.

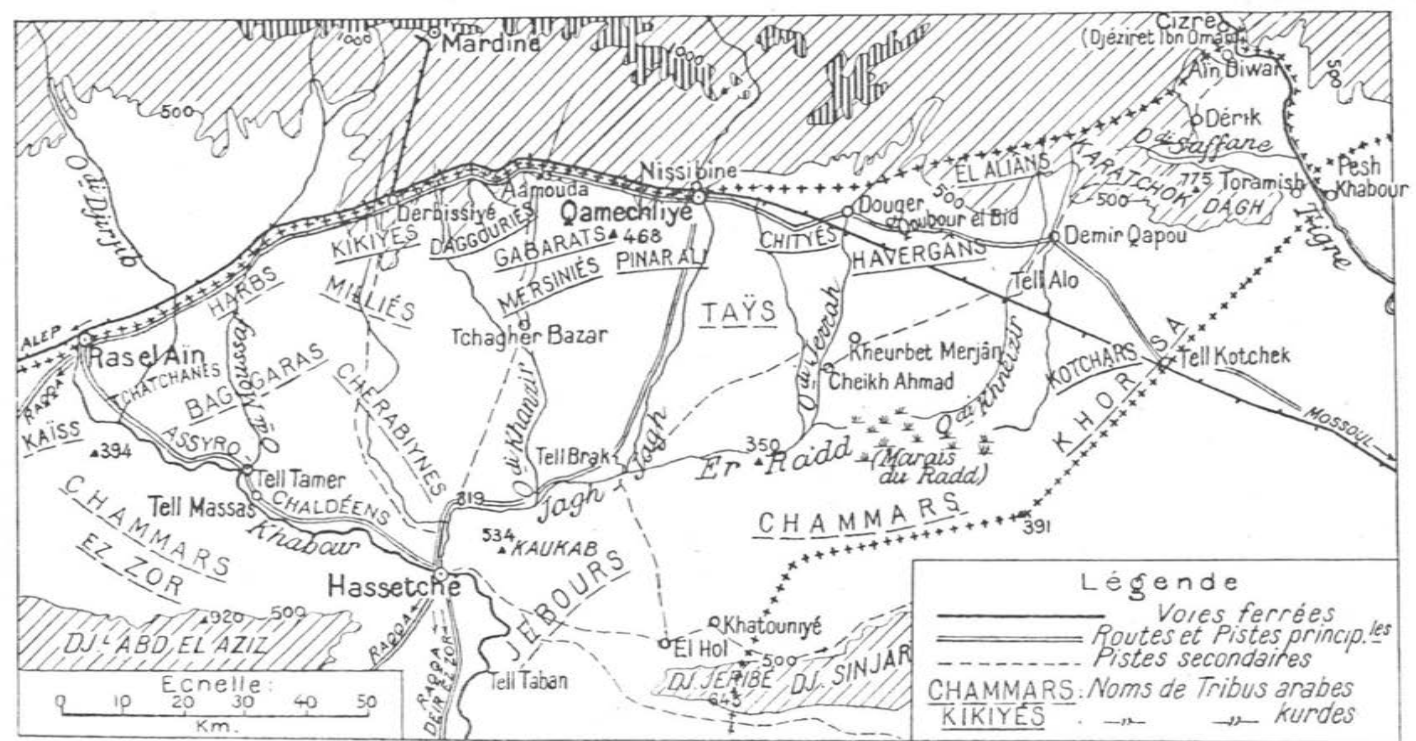


FIG. 3. — La Haute Djézireh

N. B. Les fig. 1 et 2 ont été publiées au fascicule précédent, avec la première partie de cet article.

Les cultivateurs, harcelés par les demandes, enthousiasmés, étaient allés trop vite. Faute de connaissances techniques et d'élémentaire prévoyance, leurs entreprises, sourdes aux avertissements des experts, risquent de compromettre, et peut-être pour longtemps, l'essor de la production cotonnière syrienne. Un grand nombre de terres ont étéensemencées sans que l'on tînt compte des qualités des sols, des cultures antérieures, des possibilités de l'irrigation. Le mélange des graines et l'absence d'un rigoureux triage exposent la fibre syrienne à rétrograder sur le marché international. Autre conséquence de l'impéritie : le ver du coton, depuis deux ans, fait des ravages.

Devant la menace d'un désastre national, le gouvernement a pris toute une série d'énergiques mesures instaurant le dirigisme cotonnier : interdiction de mettre en culture sans licence ; fixation des périodes de semailles, trop souvent retardées ; choix et surveillance des graines (9) ; ordre d'extirper les plantes après la récolte et d'employer les insecticides fournis par l'État ; création d'un Office du coton chargé de répandre les enseignements techniques, et, dans les cadres de l'Office, d'un service spécial préposé au contrôle de l'exportation et à la publicité à l'étranger. Ces initiatives seront secondées par les commerçants exportateurs et par les propriétaires d'usines soucieux de conserver leurs capitaux et leurs industries. L'équipement cotonnier existe. Son existence même exige l'amélioration et l'abondance de la matière première ; et d'abord la recherche de tous les moyens propres à conjurer la crise de croissance.

Les cotonneries de Djézireh connaissent dans leurs développements les fluctuations qui éprouvent toute la production syrienne ; elles les ressentent d'autant plus rudement que l'exploitation y est plus jeune et plus anarchique que partout ailleurs. Beaucoup de cultivateurs, invités à la prudence par leurs premiers déboires, ont exclu le coton des terres sèches et réduit ses champs au profit des emblavures. Les principaux secteurs sont situés sur le Khabour (près de Hassetché), sur le Jagh Jagh et aux environs de Dérîk. Aucune usine sur place : le coton de Djézireh, pour la vente comme pour le traitement est dans la dépendance d'Alep.

Emplois annuels des sols cultivés

L'assolement biennal comportant une année de jachère est général dans toute la contrée. Sur les terres travaillées par les communautés villageoises sous le régime de l'indivision, la moitié cultivée est redistribuée par lots égaux tirés au sort, en juillet-août sur les cultures d'hiver, en novembre-décembre sur les cultures d'été. A l'ordinaire, les mêmes champs restent consacrés au même produit.

Cependant l'on voit de nombreuses exploitations abandonner provisoirement ou définitivement l'assolement biennal traditionnel. Certaines ont adopté

(9) Est autorisé l'emploi des variétés suivantes : Lone Star, Locket, Coker, Ascala, Watson, Bidkreed. Les semences locales (« Baladi ») n'offrent aucun réelle garantie et leur rendement est inférieur de moitié à celui des précédentes. Mais, 3 ou 4 fois moins chères que les semences américaines, elle sont à meilleure portée des petits exploitants.

une rotation quadriennale qui affecte la poule aux œufs d'or. Elle évite à la même époque l'épuisement des terres.

CALEN

Printemps

Été

Automne

Hiver

Printemps

Été

Automne

Dans tout le Croissant fertile la terre sèche est exposée à l'érosion. Les paysans elle procure des espaces elle ne peut pas les faire à fonds perdus.

L'irrigation est de la Djézireh. Les sources qui nous prouvent que de l'Antiquité captées datent des belles époques vulgaires en attribuer les sources du Khabour d'importance de Djézireh (11). Il est

(10) Cf. 1^{re} partie, p.

une rotation quadriennale : coton, blé ; jachère ; sésame, blé ; jachère. D'autres tuent la poule aux œufs d'or en abusant de la richesse des sols neufs qu'elles vouent à la même culture pendant plusieurs années consécutives, sans souci de leur épuisement (pratique du « fraz »).

CALENDRIER DES PRINCIPALES CULTURES

	<i>Cultures d'hiver</i> (Blé, Orge)	<i>Cultures d'été</i> (Coton, Sésame, Riz, Maïs)
Printemps	Labours de jachère.	Labours et (mars-avril) semailles.
Été		Irrigation périodique (sauf p ^r le riz, inondé).
Automne	Labours et semailles jusqu'à fin décembre (orge puis blé).	(Sept.oct.). Récolte et labours de jachère.
Hiver		
Printemps	Irrigation jusqu'en avril pour l'orge et mai pour le blé. Mai. Moisson de l'orge.	Jachère
Été	Juin-juil. Moisson blé.	
Automne	Labours de jachère.	

Extension de l'irrigation

Dans tout le Croissant Fertile, et en Djézireh particulièrement, la culture sèche est exposée à la perpétuelle menace du climat. A beaucoup de petits paysans elle procure, dans les meilleures années, un appoint. Sur de vastes espaces elle ne peut être pratiquée que par des exploitants capables de miser à fonds perdus.

L'irrigation est donc l'une des conditions essentielles de la vie économique de la Djézireh. Les vestiges des vieilles installations hydrauliques sont là qui nous prouvent avec quelle application et quelle science les populations de l'Antiquité captaient les eaux courantes. La plupart, vraisemblablement, datent des belles époques de la Chaldée et de l'Assyrie, bien que l'opinion vulgaire en attribue systématiquement le mérite aux Romains (10). Des sources du Khabour au confluent de l'Euphrate on compte 8 anciens barrages d'importance majeure, dont 6 sur le territoire du mohafazat de Djézireh (11). Il en est beaucoup d'autres, de faible dénivellation et se

(10) Cf. 1^{re} partie, p. 7-8.

succédant parfois sur de courtes distances, que l'on se contente d'entretenir au moyen de pierres et de fascines. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés par prise directe, le murmure de leur chute est couvert par le perpétuel et mélancolique grincement des roues à aubes et à godets, semblables, mais plus petites, à celles dont les touristes à Hama ne manquent pas de s'émerveiller (pl. VII, 14). En de nombreux endroits, notamment au sud de Hassetché, subsistent les restes de canalisations souterraines, soigneusement cimentées, destinées à emmagasiner et à préserver de l'évaporation les eaux qui les remplissaient pendant les périodes de crues. Si judicieux étaient ces aménagements qu'il est toujours question de les reconstituer partiellement, ou, tout au moins, de tenir compte, dans un plan général, de leur dispositif. On a vu naguère se fonder une société pour la réfection du système du Tabân (région du Taff, à 20 km. en aval de Hassetché) : le projet a échoué, faute de capitaux.

Avant la phase de peuplement de l'entre deux guerres, l'irrigation se limitait à de minces bandes sur les bords du Khabour et de ses tributaires et à de minuscules surfaces voisines de sources ou arrosées par des *gharrafs* (12). L'usage de l'eau dépendait des chefs de tribu, qui la vendaient ou en faisaient donation. La quantité dépassant de beaucoup les exigences des cultures, le besoin d'une réglementation ne se faisait pas sentir. Quand se multiplièrent, au temps de la grande immigration, les puits, les captures de sources, les saignées sur les rivières (13), l'Etat, dont l'autorité mandataire assumait alors les fonctions, dut intervenir. Par l'arrêté 320 de 1926 toutes les eaux furent dorénavant considérées comme appartenant au domaine public. Le même arrêté annonçait la purge des droits acquis et instituait, en vue de cette opération, des commissions qui respectèrent le régime coutumier tout en comblant ses lacunes et supprimant les abus.

En 1949, on estimait que 40.300 ha étaient irrigués (de 23.000 à 25.000 en 1940; 35.000 en 1946), dont 28.000 par les cours d'eau. Ces chiffres sont aujourd'hui dépassés. D'ailleurs, ce ne sont là qu'approximations. Dans les zones de transhumance et de nomadisme les emplacements et les étendues des surfaces arrosées changent d'une année à l'autre, notamment au sud de Hassetché, sur les rives du Khabour que cultivent les Jébour semi-sédentaires.

La question des aménagements du Khabour domine actuellement toutes celles qui concernent l'irrigation de la Djézireh. Un plan général prévoit l'utilisation du fleuve, par barrages et canaux de dérivation au long de 3 secteurs : 1) Ras el Aïn - Hassetché ; 2) Hassetché - Souâr ; 3) Souâr - l'Euphrate.

(11) A Obeyan et Mjarjah en amont de Hassetché; à Sab'Skour, Tabân, Fadghami, Markada en aval.

(12) Appareils à godets puisant l'eau par traction animale circulaire. Voir pl. VII, 13.

(13) Ainsi, dans la région de Tell Tamer où furent installés les Assyro-Chaldéens, le Conseil des Trustees de la S.D.N. fit établir un réseau d'irrigation pourvu de 2 stations de pompage, 33 moto-pompes et 2 moulins à moteur. Ailleurs — où l'immigration se fit sans directives et sans assistance — on n'usa guère, dans les débuts, que de procédés primitifs. Depuis, l'emploi de moto-pompes s'est répandu.



9. Douger (entre tombeau de Hadî fixée aujourd'hui.



10. Surfa.

de d'entretenir
 isés par prise
 uel et mélan-
 les, mais plus
 de s'émerveil-
 de Hassetché,
 ent cimentées,
 eaux qui les
 nient ces amé-
 tiellement, ou,
 leur dispositif.
 du système du
 rojet a échoué,

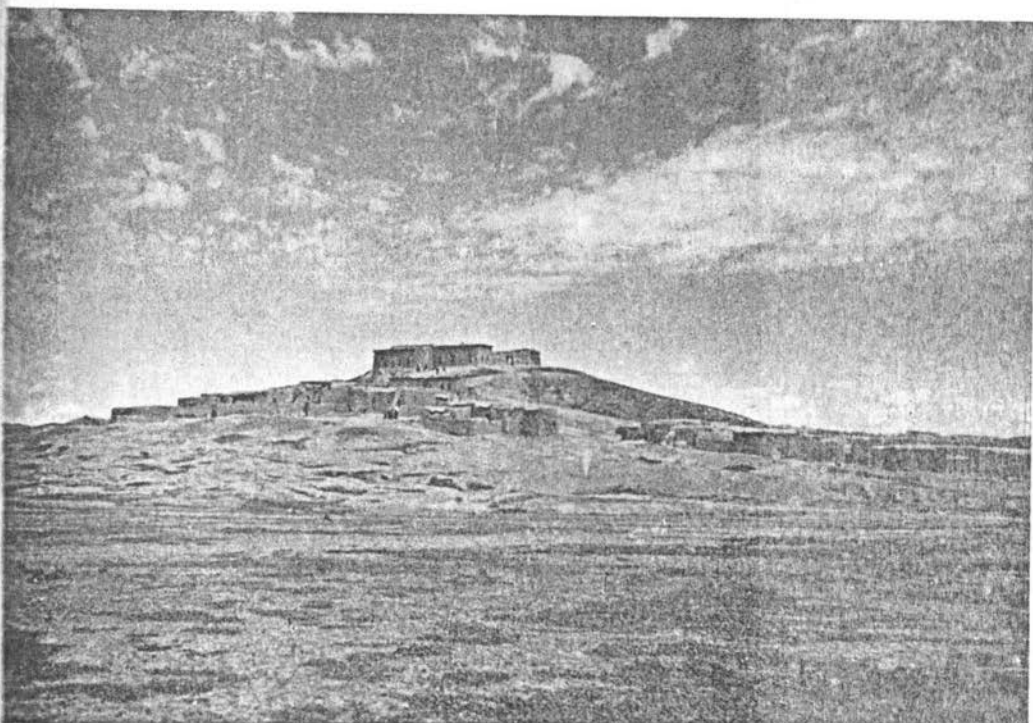
l'irrigation se
 ses tributaires
 osées par des
 ni la vendaient
 o les exigences
 e sentir. Quand
 ts, les captures
 utorité manda-
 té 320 de 1926
 ant au domaine
 et instituait, en
 gime coutumier

23.000 à 25.000
 es chiffres sont
 tions. Dans les
 et les étendues
 ment au sud de
 Jébours semi-

tellement toutes
 général prévoit
 ion au long de
 nâr; 3) Souâr -

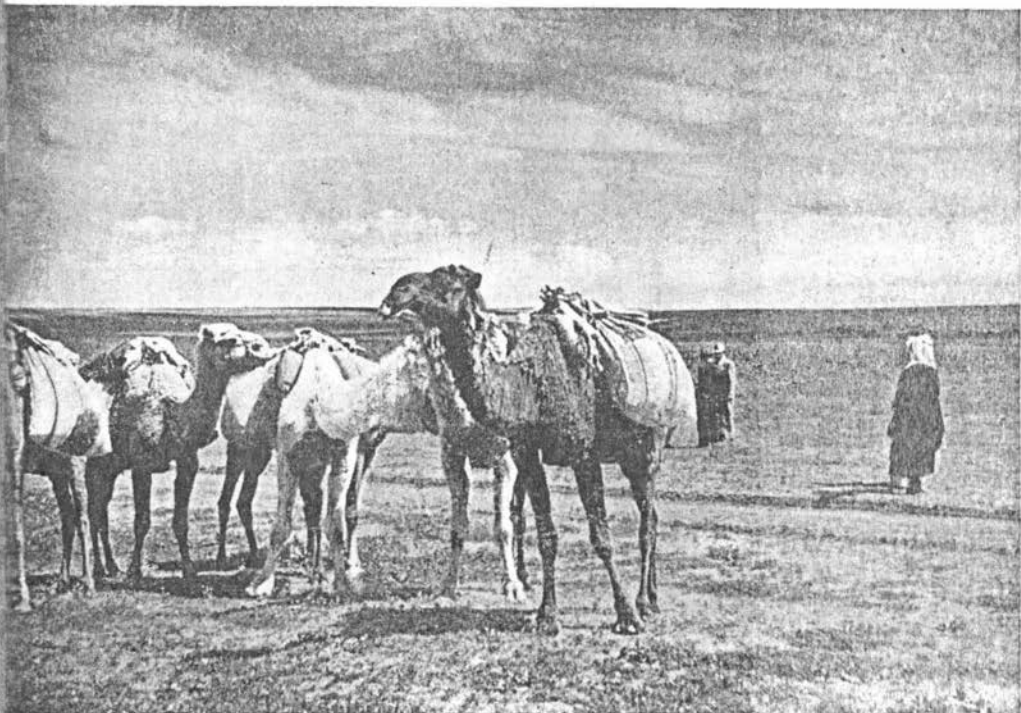
in, Fadghami, Mar-

Voir pl. VII, 13.
 ssyro-Chaldéens, le
 ourvu de 2 stations
 l'immigration se fit
 s, que de procédés



Cliché A. Gibert

9. Douger (entre Qamechliyé et Demir Qapou). Village sur les flancs d'un tell. Au sommet, tombeau de Hadjo Agha (+ 1931), chef de la tribu kurde des Haverghans, sédentaire et fixée aujourd'hui en Haute-Djézireh. (Les pl. I à IV sont jointes à la Première Partie).



Cliché M. Fevret

10. Surface de la plaine près de Ketchké, au nord de Demir Qapou

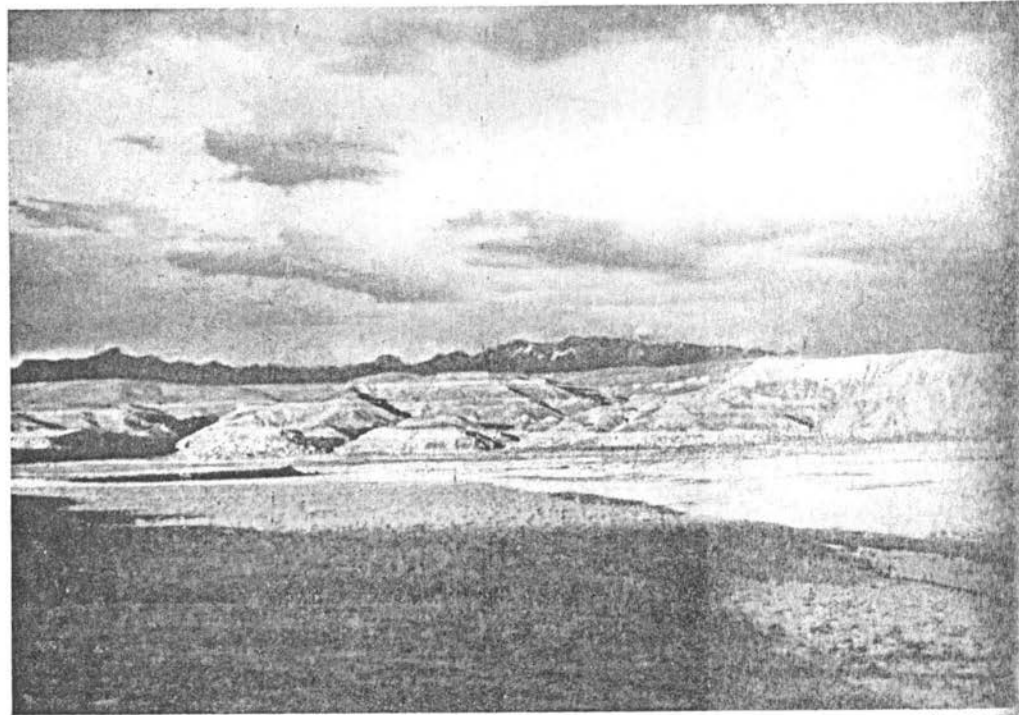


Cliché A. G.

11. Ensemencement du coton à Ketchké.

La graine, contenue dans le sac placé au-dessus de l'araire, tombe à mesure dans le sillon.

15



Cliché M. F.

12. La vallée du Tigre en face d'Aïn Diwar, en aval de sa sortie des montagnes à Cizré (nom turc de Djeziret ibn Omar).

Large plaine d'inondation. Versants nus et ravinés de la rive gauche (turque). Rebord du Kurdistan à l'arrière-plan.

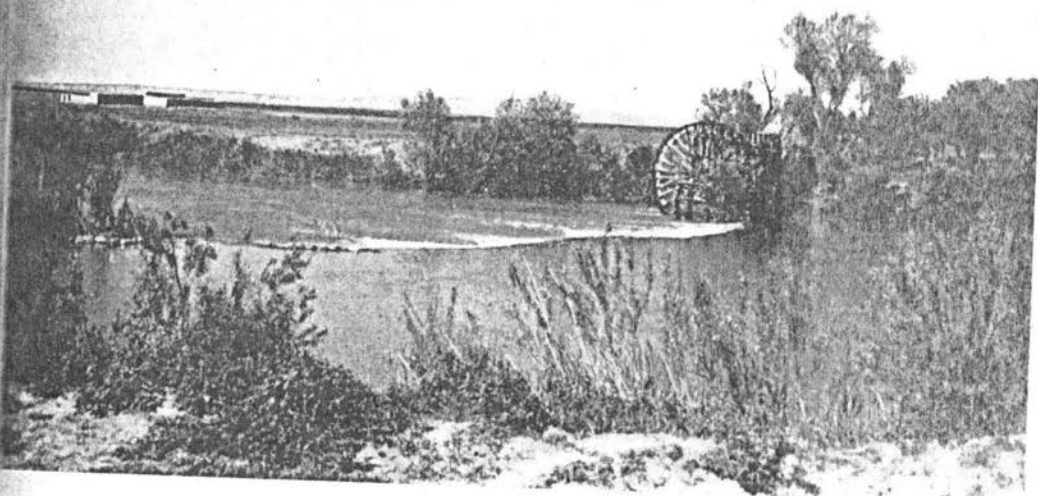


Cliché A. Gibert

Cliché A. Gibert

13. Appareil élévatoire traditionnel en bois (Gharraf).
Vallée de l'Euphrate, en amont de Deir ez Zor.

dans le sillon.



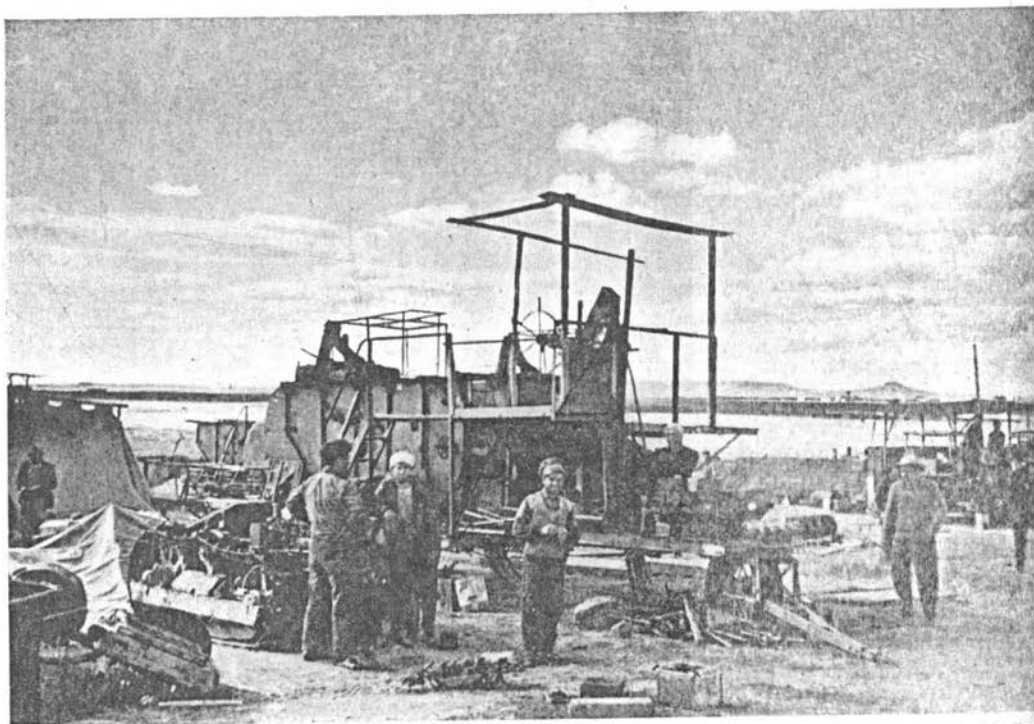
Cliché M. Fevret

Cliché M. Fevret

14. Noria sur le Khabour à Hasssetché.

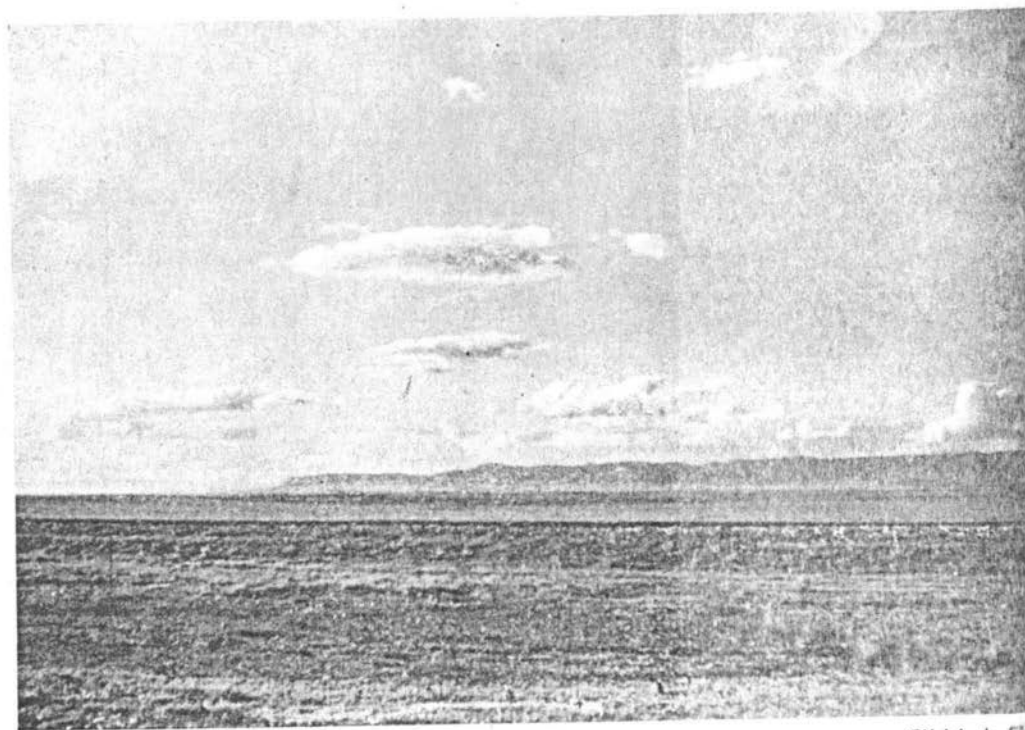
signes à Cizté

0. Rebord du



Cliché M. Fevret

15. Parc d'outillage d'une grande entreprise agricole à Ras el Ain.



Cliché A. Gibert

16. La plaine de piémont, vue entre Ras et Aïn et Derbassiyé.

La voie ferrée (ch. de fer de Bagdad), en territoire turc, marque la frontière. Au fond, les avant-monts du Kurdistan turc (région de Mardine).

Le secteur n'...
portera deux tr...
l'autre à Tell M...
et un canal de...
2° tronçon touc...
large ruban de...
Jagh Jagh jusq...
Jagh pour attei...

Pour assurer...
du plan, l'on en...
Souâr, d'un bar...
trait l'irrigation...

Sans doute l...
réclame l'investi...
en charge les pr...
annuelle sur cha...
prise sans comp...
coloniser les ter...
ce n'est pas da...
chances de recr...
Palestiniens réfu...
ne sont pas l'im...
gènes aspirant...
étrangers ne pla...
combinée avec l...
pourrait libérer...
grandes irrigati...
Cependant le tr...
surcharge démog...
ration des plans...

Insuffisa

Le développem...
ration des moyer...
démontré la faib...

Nous savons...
turco-syrienne, l...
Nissibine (15). l...

(14) Pour plus d...
Le Problème de l'eau

(15) En 1918. L...
Taurus. En réalité...
1928. Le tronçon N...
Cf. E. ELEFTERIADÈS...
et sq.

Le secteur n° 1, où débute la réalisation de ce projet monumental, comportera deux tronçons partant de deux barrages situés l'un à Ras el Aïn, l'autre à Tell Maghass, chacun de ceux-ci alimentant un canal de rive droite et un canal de rive gauche. Les travaux commencés par la rive gauche du 2^e tronçon touchent à leur fin. Ils aboutiront en 1953 à l'irrigation d'un large ruban de 8.400 ha longeant le fleuve jusqu'à Hassetché, remontant le Jagh Jagh jusqu'à Sfaya et revenant ensuite sur la rive gauche du Jagh Jagh pour atteindre un point placé à l'aval de Hassetché.

Pour assurer le débit permanent de 16 m³ seconde voulu par l'ensemble du plan, l'on envisage la construction à Fadghami, à 50 km. en amont de Souâr, d'un barrage de 4 km. qui retiendrait 800 millions de m³ et permettrait l'irrigation de 45.000 ha (14).

Sans doute l'exécution totale est-elle encore à lointaine échéance. Elle réclame l'investissement de gigantesques capitaux. L'Etat syrien, qui a pris en charge les premières dépenses et se propose de les couvrir par une taxe annuelle sur chaque hectare irrigué, ne saurait financer entièrement l'entreprise sans compromettre gravement l'équilibre de son budget. Et comment coloniser les terres conquises sur la steppe? Quoi que l'on puisse en dire, ce n'est pas dans le prolétariat des villes congestionnées que l'on a des chances de recruter un personnel fixe et capable. Le projet d'installation de Palestiniens réfugiés soulève de nombreuses objections, dont les moindres ne sont pas l'inexpérience et les difficultés d'adaptation de groupes allo-gènes aspirant au rapatriement. On conçoit que l'appel à des éléments étrangers ne plaise guère au gouvernement de Damas. La réforme agraire, combinée avec l'organisation mécanisée sur tout l'étendue de la Djézireh, pourrait libérer une part de main-d'œuvre à transplanter sur les lieux des grandes irrigations futures. A vrai dire, on ne sait trop comment s'y prendre. Cependant le très rapide accroissement de la population syrienne et la surcharge démographique qui en résultera justifient dès à présent l'élaboration des plans de mise en valeur totale.

Insuffisance des moyens de communication et de transport

Le développement économique de la Djézireh est subordonné à l'amélioration des moyens de transport, dont les dernières périodes de prospérité ont démontré la faiblesse.

Nous savons de quelle importance fut, pour les localités de la frontière turco-syrienne, la prolongation de la voie ferrée de Haïdar Pacha jusqu'à Nissibine (15). Le grand projet du Bagdad Bahn, exécuté par morceaux

(14) Pour plus de détails on se reportera à l'ouvrage indispensable de N. MOUSSLY: *Le Problème de l'eau en Syrie* (Lyon, 1951, pp. 223-229).

(15) En 1918. La ligne présentait encore des solutions de continuité aux passages du Taurus. En réalité, la section Derbessiyé-Nissibine ne fut ouverte au trafic normal qu'en 1928. Le tronçon Nissibine-Tell Ziouane, pénétrant en Djézireh syrienne, date de 1952. Cf. E. ELEFTERIADÈS, *Les chemins de fer en Syrie et au Liban* (Beyrouth, 1944), pp. 242 et sq.

Cliché M. Ferr

Ain.

Cliché A. G

et sous divers régimes, ne vit son achèvement qu'en 1940, lorsque fut établie la liaison Mossoul-Tell Kotchek, consécutive à l'ouverture, en 1935, de la ligne syrienne Tell Ziouane (Qamechliyé) - Tell Kotchek. Le rail venant d'Alep entre en territoire turc après la station de Tchôbane Bey, longe la frontière jusqu'à Nissibine et, pénétrant de nouveau en territoire syrien, traverse le Bec de Canard en direction de Mossoul. Malgré la complication internationale de son tracé, atténuée par les conventions de transit, il offre aux marchés frontaliers le moyen le moins onéreux pour l'exportation des céréales et du coton (16). Mais, aux époques de grand trafic, les wagons trop peu nombreux ne peuvent admettre sans délais toute la marchandise affluant vers les gares (on remarquera que la Djézireh ne possède encore aucun silo). De plus, les régions productrices du sud, éloignées de la voie ferrée, n'en tirent pas avantage.

D'un réseau routier, il n'existe que l'ébauche. Les seules routes construites ou un peu entretenues sont celle de Qamechliyé à Km. 47 (au sud de Hassetché) vers Deir ez Zor, et celle de Qamechliyé à Tell Kotchek vers Mossoul et Bagdad (17). Chacune d'elles comprend quelques dizaines de kilomètres goudronnés. Le reste n'est que pistes, souvent impraticables en hiver et au printemps. Entre les villages, les marchés et les gares, les relations sont presque partout inorganisées. De Qamechliyé à Alep, la voie la plus courte (470 km.), par Ras el Aïn, franchit la steppe à l'ouest du Djebel Abd ul Aziz et rejoint, après Raqqa et le passage du pont de l'Euphrate, la grande route asphaltée de Deir ez Zor à Alep. De même Hassetché et Raqqa sont en liaison directe par la steppe. Mais la mauvaise saison contraint tout le trafic à emprunter l'itinéraire de Deir ez Zor, qui allonge les parcours respectivement de 100 et de 70 km. et traverse la Basse Djézireh par une multitude de pistes entre lesquelles seul le chauffeur très expérimenté est capable de retrouver, sans risque de s'égarer dangereusement, les secteurs « carrossables ».

L'inaptitude du système routier est trop criante pour que l'on ne s'efforce pas d'y remédier d'urgence. En décembre 1951 le nouveau gouvernement a approuvé un plan d'aménagement général dont le coût global est évalué à 20 millions de livres syriennes — soit environ deux milliards de notre monnaie.

L'extension du réseau ferroviaire syrien serait aussi, pour la Djézireh, d'un intérêt majeur. De toutes les lignes projetées, celle d'Alep à Lattaquieh sera sans doute posée la première. Celle d'Alep à la Djézireh par

(16) Prix de transport de la tonne, de Qamechliyé à Alep, en livres syriennes:

	1948	1952
a) par voie ferrée	19.60	25
b) par route	de 30 à 50	35

Le prix de la tonne de blé rendue à Alep est actuellement de 270-280 LS par chemin de fer, de 280-290 LS par camion.

(17) Le volume des transports automobiles vers l'Iraq est très faible. Dans cette direction, l'activité est plus grande sur les pistes du sud que sur la route Tell Kotchek - Mossoul dont le trafic, concurrencé par le rail de Bagdad, est infime.

Raqqa et Deir ez Zor. Le mandat, maintes fois renouvelé, certains l'une des grandes villes. Kémal elle était pour elle. Cependant, il est possible de voir des routes directes et rapides de Mossoul à Alep. Cette affirmation du gouvernement syrien est grand port de la Syrie. La Djézireh verra s'ouvrir de nouvelles régions productrices de blé. On ne peut mieux en mieux organiser le marché. Désir de ne pas laisser dans les activités du sud. L'actuel des choses, dit-il.

LES CONDITIONS

L'exploitation traditionnelle de la terre et les hommes qu'il emploie dans les cultures agricoles — que lie un réseau de pistes du métayer aux ordres du propriétaire. Le pourcentage de la production qui revient au métayer. Le reste est sa zone de subsistance. Les marges soit en faussant le prix du fellah.

Là où intervient le métayer, il y a des problèmes qui peuvent être tentés de résoudre. Le propriétaire, de bailleur, de métayer, de combinaisons possibles.

(18) Au début de novembre, le blé a été désigné, après une période de sécheresse. Ces travaux, qui ont été effectués, doivent durer 45 jours. Le métayer qui affranchira son commerce de blé. Maintenant, une large part de la production de Lattaquieh dont le mouvement est de 400 à 450.000 tonnes. Les irrégularités de la production de blé sur le marché syrien est très sensible.

(19) Le métayer souvent

Raqqa et Deir ez Zor, dont l'établissement fut, depuis l'instauration du Mandat, maintes fois annoncé pour un proche avenir, pourrait être selon certains l'une des grandes artères de l'économie syrienne, surtout si par Abou Kémal elle était poussée jusqu'à Bagdad. Son heure n'est pas encore venue. Cependant, il est permis de croire que, lorsque seront assurées ses relations directes et rapides d'une part avec Lattaquieh — qui, selon la volonté bien affirmée du gouvernement syrien et toute bonne logique, sera bientôt le grand port de la Syrie (18) — d'autre part avec Bagdad et Basrah, la Djézireh verra s'ouvrir largement les débouchés nécessaires à la grande région productrice de coton et de céréales en laquelle une exploitation de mieux en mieux organisée doit la transformer. Mais ici encore, malgré le désir de ne pas laisser des sociétés étrangères prendre une place éminente dans les activités du pays, l'assistance du capital extérieur paraît, en l'état actuel des choses, difficilement évitable.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE PROBLEME DE LA PROPRIETE

Capital et travail; les contrats

L'exploitation traditionnelle se fonde sur les rapports entre le propriétaire et les hommes qu'il emploie — membres subordonnés de sa tribu ou ouvriers agricoles — que lie un contrat d'usage généralement établi par l'entremise du métayer aux ordres duquel ils sont soumis (19). Celui-ci verse un pourcentage de la production au propriétaire et les salaires de la main-d'œuvre. Le reste est sa zone de bénéfices, dont il est souvent enclin à accroître les marges soit en faussant les chiffres de ses récoltes, soit en pressurant le fellah.

Là où intervient le capital extérieur, l'exploitant apparaît dans trois rôles qui peuvent être tenus séparément, ou par la même personne: ceux de propriétaire, de bailleur de fonds, de loueur de machine. Multiples sont les combinaisons possibles et les types de contrat. En voici quelques exemples:

(18) Au début de novembre 1952, la société yougoslave Bomorsko Kradvno Bodosige a été désignée, après une âpre concurrence, comme adjudicataire des travaux d'agrandissement. Ces travaux, qui commenceront en avril 1953 par la construction d'une grande jetée, doivent durer 45 mois. En fin de quoi, la Syrie sera dotée d'un port moderne qui affranchira son commerce maritime de la dépendance de Beyrouth et de Tripoli. Dès maintenant, une large part des produits de Djézireh destinée à l'étranger passe par Lattaquieh dont le mouvement est déjà en croissance très rapide (24.000 t. en 1946, 210.000 t. en 1949, de 400 à 450.000 t. en 1952). Les exportations sont très variables en raison des irrégularités de la production, et des fluctuations des cours internationaux auxquelles le marché syrien est très sensible.

(19) Le métayer souvent n'est autre que le *mankbar* (maire du village).

1) Simple contrat de location de caractère traditionnel. — Le propriétaire ne fournit que le terrain; l'exploitant prend toutes les opérations à sa charge et payera un pourcentage sur la récolte brute (6 à 12 % pour les terres de culture sèche; environ le double pour les terres irriguées).

2) (Exploitation sans machine). — Le propriétaire fournit le terrain et les travaux, l'exploitant les semences. Le partage de la récolte se fera par moitié, après prélèvement d'un loyer en nature (6 à 12 %). Il arrive que, inversement, sol et semence soient fournis par le propriétaire, le travail par le locataire.

3) (Avec machines). — Le propriétaire s'accorde avec le possesseur des machines sur les bases suivantes: le premier fournit le sol et les semences, le second les machines et les mécaniciens. Ils prendront respectivement 55 % et 45 % de la récolte.

4) (Avec ou sans machines). — L'exploitant achète à un prix forfaitaire la future récolte sur les labours déjà effectués et ensemencés par le propriétaire. Il lui appartiendra de récolter à ses frais.

Les dispositions de ce dernier contrat, très fréquemment adoptées, sont significatives. Elles associent au propriétaire, acculé par les échéances ou redoutant les aléas de la récolte, un bailleur de fonds qui joue sa chance. Pour le citoyen capitaliste, en effet, la grande culture en Djézireh est une sorte de jeu de hasard où se décide en quelques jours critiques le sort de sa fortune. Audacieusement il y engage ses énergies et ses ressources pécuniaires (souvent fruits d'emprunts; on s'endette pour jouer). Par-dessus tout, son succès dépend de l'année climatique. Une offensive du *Safha* peut en un moment échauder le blé qui monte. Une averse propice confirme les espoirs.

À côté des modes d'association précités, qui reposent d'ordinaire sur des investissements modestes et à court terme, il en est d'autres plus perfectionnés, inaugurés sur de très grandes exploitations.

À cet égard, nulle sans doute parmi ces dernières ne mérite plus l'attention que les entreprises Asfar et Najjar, à l'ouest et au sud-est de Ras el Aïn (terres sèches sauf une dizaine de milliers d'hectares sur le Khabour), ainsi qu'au sud-est de Qamechliyé (domaine d'Amri, 12.000 ha irrigués par le Jagh Jagh et ses affluents). Initialement les domaines de la région de Ras el Aïn appartenaient, en vertu de titres de propriété turcs renouvelés, à Khalil bey Ibrahim Pacha, chef de la tribu kurde des Milliés. Après la guerre, leur possession fut partagée par moitié entre Khalil bey et les frères Asfar et Najjar, chrétiens originaires de Diarbékir — ces derniers assumant la mise en valeur. Semblable arrangement associa les deux frères et Cheikh Mohammad Abd ul Rahman, chef de la tribu arabe des Taÿs pour l'exploitation du domaine d'Amri.

En deux ans de labeur acharné le défrichement fut accompli, uniquement à la mécanique, par une main-d'œuvre arménienne et syriaque, et la terre fut ensuite livrée à la culture du blé.

Ici, l'on ne fait point appel au fellah. Les rapports du capital et du

travail se limitent au matériel. Dans les terres pressées à la production, le titre d'expérience

chacun des 30 exploitants ayant sous ses ordres des tefaix et des gardiens, l'exploitant par l'équipement, le contrat de 5 ans avec rechange, les carburants mensuels et, saisonniers, la déduction de toutes les machines au bénéfice retenues sur les paiements.

Ce système, inspiré de déjà des résultats atteints, entraînera une transformation et accélérera l'évolution innovatrice remarquable.

La prépondérance

Bien que la répartition des terres ne soit pas égale, la grande propriété et les avantages de l'économie rurale, puisque de vastes domaines. Convenons, comme pour la propriété une étendue de 100 ha au minimum, la tonnée aux environs du territoire de la région n'ont fait que des dénominations sont la propriété s'affirme au rural parvient à se le lopin du sédentaire volontaire ou par ailleurs absorber dans le domaine.

Dans l'ensemble, maintenant plus que

(20) Le groupe composé de « cultivators » (crochets) et de jeeps.

travail se limitent à ceux des propriétaires et des équipes attachées au matériel. Dans le but d'obtenir le meilleur rendement, celles-ci sont intéressées à la production, selon le procédé suivant, appliqué l'an dernier à titre d'expérience et que le succès a rendu définitif :

chacun des 30 groupes de machines (20) est confié à un chef d'équipe ayant sous ses ordres 1 chef mécanicien, 4 chauffeurs, 1 cuisinier, des portefaix et des gardiens — soit une vingtaine de personnes. La superficie à exploiter par l'équipe est fixée après calcul des possibilités du matériel. Par contrat de 5 ans avec le chef, le patron fournit les machines, les pièces de rechange, les carburants et les provisions de bouche. Il paye les salaires mensuels et, saison par saison, une quote-part des bénéfices nets, après déduction de toutes les charges, frais et impôts, y compris le loyer de la terre. Le chef d'équipe, ou l'équipe qu'il représente a option de s'approprier les machines au bout de 5 ans, contre amortissement de leur valeur par retenues sur les parts de bénéfices.

Ce système, inspiré par des essais effectués en Afrique du Nord, donne déjà des résultats appréciés. S'il est prématuré de croire que son exemple entraînera une transformation rapide et profonde des conditions de travail et accélèrera l'évolution sociale en Djézireh, il n'en est pas moins une innovation remarquable et, probablement, de grande portée.

La prépondérance de la grande propriété et le sort actuel du fellah

Bien que la répartition de la terre soit sujette à des mouvements incessants et qu'elle ne se figure point par des chiffres, la prépondérance de la grande propriété et l'accroissement de la grande exploitation sont les traits évidents de l'économie présente — traits que l'on ne doit pas confondre puisque de vastes domaines demeurent livrés à l'antique culture familiale. Convenons, comme on le fait d'ordinaire en Djézireh, d'assigner à la petite propriété une étendue de 10 ha au maximum, à la grande une étendue de 100 ha au minimum : on estimait vers 1940 que la première, surtout cantonnée aux environs des bourgs où résident ses détenteurs, occupait 5 % du territoire de la Haute Djézireh, la seconde plus de 50 %. Les proportions n'ont fait que changer en faveur de cette dernière. Au demeurant, ces dénominations sont imprécises. Il n'est pas exceptionnel que la petite propriété s'affirme au sein de la grande lorsque le fellah ou la communauté rurale parvient à se soustraire au joug du maître. Plus fréquemment c'est le lopin du sédentaire indépendant ou quasi-indépendant qui doit, par cession volontaire ou par abus d'autorité de la part de tel chef de tribu, se laisser absorber dans le domaine voisin.

Dans l'ensemble, les conditions de la propriété pèsent lourdement — maintenant plus que jamais — sur la main-d'œuvre paysanne. Le fait est

(20) Le groupe comprend : 1 tracteur, 1 semoir, 1 jeu complet de charrues : socs, disques et « cultivators » (crochets pour remuer la terre), 1 moissonneuse-batteuse, 1 camion, 1 jeep.

qu'il existe une population rurale suffisante (et même en surnombre) pour obtenir du sol, une fois exercée, tout ce qu'il peut produire par le plein emploi des techniques modernes; que cette population, loin de profiter des progrès, demeure à un niveau de vie des plus bas, et que pour elle l'essor économique tend plutôt à se traduire par une dégradation de son sort, d'autant plus sensible que le spectacle de richesses promptement acquises commence à s'offrir de toutes parts à ses yeux.

Pour qui la visite au printemps, la Djézireh est entrée dans l'ère de la rénovation et de la prospérité. On lui montre, non sans fierté, les dernières canalisations posées, les milliers d'hectares gagnés sur la steppe, les parcs à machines, tracteurs, charrues polysocs, combines. Mais les aspects du passé ne sont point effacés pour autant: auprès de maints villages, pittoresques dans leur pauvreté, le fellah poussant l'araire trace péniblement quelques sillons. Comme en tant d'endroits, le drame social de l'Orient s'impose à l'attention de l'observateur. Le plus souvent il se révèle dans les contrastes des agglomérations urbaines. Ici, c'est au milieu même des campagnes.

L'existence de ce fellah récemment installé ne diffère pas de celle du paysan oriental, si souvent décrite, la même depuis des millénaires. Dans les logis bas et sombres, noircis des fumées de l'hiver, dépourvus de mobilier, les familles s'entassent. Nulle installation sanitaire. Ni grenier ni grange; seulement, aux abords de la maison, les trous ronds creusés dans la terre, où l'on conserve l'orge et le blé. La nourriture est réduite au pain et aux laitages, sauf lors des réjouissances où l'on se rassemble pour manger le mouton. Le vêtement est porté nuit et jour jusqu'à l'achèvement de l'usure. Ramassé sur lui-même, le village semble tout ignorer du monde extérieur auquel il n'est relié que par de mauvaises pistes, et rien n'y témoigne d'aspirations communes s'élevant au-dessus du labeur quotidien.

Dans cette révolution dont il est tant parlé, quel rôle est dévolu au cultivateur indigène? Au gré du maître du sol, ou bien il demeure fixé à ses parcelles, ou bien, si sa présence est désirable ailleurs, il doit quitter le village pour participer à la fondation d'un village nouveau, parcelle à l'ancien, sur l'emplacement à faire valoir. Qu'il soit invité à fournir ses services sur une exploitation moderne, cet effort supplémentaire lui procure au mieux pendant une courte période de l'année un salaire dérisoire (150 à 200 piastres par jour). On l'emploie alors aux tâches les plus rudes et les plus simples: manutention, réfection de canaux, aménagement de rizières — les autres étant confiées à des spécialistes saisonniers que l'on fait venir d'autres régions. Encore cet effort est-il parfois exigé sans rémunération aucune: c'est, à proprement parler, la corvée. Force est au paysan de s'y résigner, dans la crainte où il est de perdre sa tenure. Nulle possibilité d'évasion ne se présente à lui, en un monde exclusivement dominé par l'appât des profits immédiats. A qui pourrait-il demander assistance? A l'usurier qui lui prête à des taux atteignant 100 %? Au commerçant, qui lui achète à moitié prix ses cultures avant maturité lorsqu'à la suite d'une récolte désastreuse il lui faut couvrir d'urgence ses frais d'exploitation? Au gros possédant ou au notable qui ne prend sa défense que pour le faire entrer dans sa clientèle ou se substituer tout bonnement à son ancien patron? Un nouveau danger le

guette: q
grande cu
stériles. L
qu'il soit

Le prin
fellah orie
d'injuste.
simultané
préparent
munisme.

De tous
Iraq, dès l
céder aux
tribution, c
Egypte, le
session pro
coopérative
des plans p

En Syrie
législatif n

Selon l'o
l'Etat la ge
table redist
disantes. E
privé de l'
qu'elles soi
tion acquis
l'administ
acquérable
Djézireh et
l'excédent
cet excéder
certains ac
bonne expl
favoriser le
vendre, à p

(21) Cette
Hilla, Kerbel
ple offert par

(22) Donc,
la 1^{re} partie

quette: que le propriétaire, désireux de consacrer les meilleurs sols à la grande culture qui occupe tous ses soins, le relègue sur les terroirs les plus stériles. Le fait a été déjà plusieurs fois constaté et l'on voudrait douter qu'il soit l'indice d'une tendance générale.

Vers la réforme agraire

Le principal changement que l'on puisse reconnaître dans la condition du fellah oriental réside dans la mise en croissante évidence de ce qu'elle a d'injuste. L'idée commence à s'imposer que les abus de la grande propriété simultanément entravent le développement économique des jeunes états et préparent le champ de luttes sociales favorable à la propagation du communisme.

De tous côtés, à l'heure présente, la question agraire est soulevée. En Iraq, dès 1945, le Parlement adoptait une loi autorisant le gouvernement à céder aux paysans les terres domaniales (21). Au Liban, l'on projette l'attribution, dans la Békaa, de superficies à reboiser appartenant à l'Etat. En Egypte, le gouvernement Néguib, aussitôt arrivé au pouvoir, édicte la dépossession progressive des grands propriétaires, prévoit la construction de coopératives sur les terres redistribuées au profit des tenanciers et dresse des plans pour la mise en valeur de 13.000 km² de déserts.

En Syrie, le signal des réformes retentissantes a été donné par le décret législatif n° 96, du 31 décembre 1951 :

Selon l'exposé des motifs, l'intention du législateur est de restituer à l'Etat la gestion des terrains indûment possédés afin d'en permettre l'équitable redistribution aux petits agriculteurs et aux hommes des tribus nomadisantes. En conséquence, les terres *amirié* (22), déclarées biens du domaine privé de l'Etat, sont désormais soumises à la gestion du Domaine sans qu'elles soient susceptibles, comme il était admis auparavant, de prescription acquisitive. Toutefois, il ne s'agit pas d'un transfert pur et simple à l'administration directe de l'Etat. L'article 2 du décret limite la superficie acquérable par occupation à 150 ha par personne dans les mohafazats de la Djézireh et de l'Euphrate (50 ha dans les autres mohafazats de Syrie). Seul l'excédent retombe de plein droit dans la gestion de l'Administration. Mais cet excédent consiste en territoires immenses, abusivement possédés « par certains accapareurs et propriétaires influents ». En vue de réaliser leur bonne exploitation, d'« assurer la justice sociale entre les citoyens et de favoriser la petite propriété », la Direction du Domaine est habilitée à vendre, à prix réduit ou à terme, ou à louer de gré à gré, une superficie de

(21) Cette décision, appliquée avec lenteur, et dans quelques rares districts (Dujailah, Hilla, Kerbela, etc.) n'a eu jusqu'ici que de médiocres effets. On peut supposer que l'exemple offert par les pays proches stimulera la réforme.

(22) Donc, pratiquement, toutes les terres agricoles de Syrie. Nous avons donné dans la 1^{re} partie de cet article (p. 13) une définition du terme « *amirié* ».

50 ha au maximum à tout citoyen âgé de 18 ans révolus et inscrit sur les registres de l'Etat civil, sous condition qu'il la cultive lui-même. Les hommes des tribus bénéficieront d'un droit de priorité sur les zones de parcours de leurs tribus respectives.

Louable dans son principe et commenté avec faveur par l'opinion, le décret n° 96 se heurte à des obstacles qui ont jusqu'à ce jour retardé sa mise en vigueur et commandent un ajustement et des mesures connexes. Son application brutale eût à la fois étranglé la grande culture céréalière, principale richesse de la Djézireh et source de revenu pour la nation, et détruit, sans les remplacer par des organismes puissants, des exploitations modernes nées d'initiatives hardies et d'investissements considérables. Tandis que se rédige notre étude, la question est à l'ordre du jour. De récentes mesures législatives ou réglementaires reviennent sur les dispositions premières ou les précisent. La superficie-limite acquérable par occupation est portée à 200 ha pour tout le territoire syrien; la même superficie peut être attribuée à chacun des enfants, à l'épouse ou à chacune des épouses de l'occupant (décret législatif du 29 oct. 1952). La propriété irriguée sera limitée à 10 ha; leur vie durant, les propriétaires actuels conserveront leurs domaines, mais la superficie de chacune des parts d'héritage ne devra pas dépasser les dimensions prescrites; tout terrain laissé en friche pendant plus de 3 ans sera confisqué par l'Etat (décret du 3 novembre 1952).

A n'en point douter, le gouvernement actuel, décidé à mener à bien sa grandiose entreprise, n'en restera point à la rédaction de ces textes. Le développement du crédit agricole d'Etat — en faveur des acquéreurs dépourvus de fonds —, la création de coopératives — qui permettraient aux petits possédants de s'adonner rationnellement à la grande culture —, la juste réglementation des rapports entre les propriétaires et la main-d'œuvre agricole sont autant de problèmes qu'il lui importe de résoudre. L'organisation de la production selon des modes nouveaux apparaît comme l'indispensable complément de sa réforme.

CONCLUSION

Tels sont les traits les plus visibles d'un tableau géographique dont nous n'avons donné que l'ébauche. Ils font apparaître les possibilités d'une terre dont la fertilité fut remarquée des hommes aux premiers âges de l'histoire et s'est rappelée à eux dès que les techniques modernes en ont fait l'épreuve.

Sur ce coin du Proche-Orient dont la situation a toujours fait un territoire d'importance politique et stratégique exceptionnelle s'effectue, passés les longs siècles d'une domination de nomades qui a eu sa grandeur, le retour à une économie rurale qui fut jadis son lot. Les moyens du xx^e siècle y sont aux prises avec une nature riche mais qui se laisse d'autant plus difficilement contraindre qu'elle a souffert maintes fois, tant des surcharges de bétail que de l'acharnement des hommes après les arbres et les cultures.

Certes les mots de « réveil », de « révolution » conviennent à la description de cette brusque reprise d'une activité longtemps sommeillante qui main-

tenant rend à la
domaines agrico
déceptions inesc
question ne se tr
Il ne suffit pas
machines, de l'
ment. Constatati
immédiat l'empor
par de dures exp

Ces expériences
à la rénovation
perçoit aujourd'h
cette étude sans
avons rencontré
méthodique de le
des gérants de cu
— nous avons v
gneusement amén
instituteurs, vérit
vie est rude, mai
des crises, l'app
populations auto
voyance incontes
comportant la st
appropriés et leu
hydrauliques enc
donnés avec des
vue de la réalisat
ne se conçoivent
structure sociale
présentes.

Nous avons éca
dante: « Tout éta
des années dernie
surprenante fécon
tion incombe à l'
dernières et noml

Dans ce Croiss
plus qu'en Djézir
lement par l'orga

ERRATUM. — Dans
40 km. au lieu de 10
Page 2, 3^e ligne de
Page 4, ligne 3. Ab
Page 11, lire Qame

La coupe de la page
massifs calcaires liban

tenant rend à la Syrie — et au Proche-Orient — l'un de ses plus beaux domaines agricoles. Mais toute révolution réserve à ses promoteurs des déceptions inespérées dans l'enthousiasme initial. En pareil cas, aucune question ne se traite sur de simples apparences, et ne se sépare des autres. Il ne suffit pas de s'approprier un sol riche, d'y amener main-d'œuvre et machines, de l'ensemencer, pour que sa prospérité soit assurée définitivement. Constatation évidente, rarement admise lorsque le souci d'un gain immédiat l'emporte sur toute autre considération, et le plus souvent imposée par de dures expériences.

Ces expériences, la Syrie actuelle est en train de les faire. Elle s'emploie à la rénovation de la Djézireh avec une jeune énergie dont tout étranger perçoit aujourd'hui de nombreux indices. Nous ne voudrions pas achever cette étude sans apporter ce témoignage : au cours de notre randonnée nous avons rencontré des chefs civils et militaires attentifs à la connaissance méthodique de leur région, des grands propriétaires, des hommes d'affaires, des gérants de culture avertis, et aussi — rien ne nous a frappés davantage — nous avons visité, dans de très pauvres villages, d'humbles écoles soigneusement aménagées avec peu de moyens. Elles sont tenues par de jeunes instituteurs, véritables missionnaires nommés par le gouvernement, dont la vie est rude, mais la conviction ardente. Mais il apparaît que la répétition des crises, l'appauvrissement des sols, l'accroissement de la misère des populations autochtones seront le prix dont il faudra payer une imprévoyance incontestable si l'on se refuse à une réorganisation d'ensemble comportant la stricte application des procédés agronomiques les mieux appropriés et leur enseignement, une économie méthodique des ressources hydrauliques encore mal utilisées, un système de transport rapide et coordonné avec des centres d'emmagasinage, la coopération des producteurs en vue de la réalisation de plans successifs et progressifs. Et toutes ces choses ne se conçoivent pas sans la réforme d'une répartition foncière et d'une structure sociale qui appartiennent au passé et font obstacle aux ambitions présentes.

Nous avons écrit, évoquant la Djézireh aux débuts de la Syrie indépendante : « Tout était à faire ». Les tentatives, fructueuses ou infructueuses, des années dernières, ont prouvé que tout, hormis la démonstration d'une surprenante fécondité, est *encore* à faire. Tâche gigantesque dont la direction incombe à l'Etat. Le gouvernement syrien — nous avons signalé ses dernières et nombreuses interventions — le sait.

Dans ce Croissant Fertile qui ne demande qu'à être fertilisé, nulle part plus qu'en Djézireh ne s'affirme cette simple vérité que la terre vaut seulement par l'organisation des efforts de ceux qui la cultivent.

ERRATUM. — Dans la première partie de cet article, p. 1, lire à la fin du 1^{er} paragraphe : 40 km. au lieu de 10 km.

Page 2, 3^e ligne depuis le bas, lire Bikhair au lieu de Biklhair.

Page 4, ligne 3. Abd el Aziz (920 m.) au lieu de (300 m.).

Page 11, lire Qamechliyé au lieu de Qamechylé.

La coupe de la page 5 figure dans : I. ABD-EL-AI. *Statique et Dynamique des eaux dans les massifs calcaires libano-syriens*; Beyrouth, 1952.

e l'histoire de la grande
contradictaires, permetnt
onisation », les ridicules
f, l'incompréhension des
ne croire qu'à la force
on ne puisse dénier un
avec la confiance et la
unité du « peuple mal-
que pourtant lui soient
bien contrastée des den-
ées naturelles.

(jadis classiques comme
le Lyautéy; elles eussent

in la meilleure; plusieurs
placent les coordinations
li-pris de l'« unité ».

he fameux disait naguère
orique ». Pourtant, il est
que l'Auteur, « licencié
connaissance des « géo-
lui aussi, manque à la

A. A.

G

Les Etudes Rhodaniennes

jointes au

Bulletin de la Société de Géographie de Lyon et de la Région Lyonnaise

REVUE DE GÉOGRAPHIE DE LYON

publiée à l'Université de Lyon, par les soins de

ANDRÉ ALLIX

SOMMAIRE

ARTICLES	PAGES
Raoul BLANCHARD, <i>Forces hydro-électriques canadiennes</i> (1 fig. carte).....	75-82
André GIBERT et Maurice FEVRET, <i>La Djezireh syrienne et son réveil économique</i> (deuxième partie) (1 fig. carte, 8 phot. en 4 pl. h.-t.).....	83-98
L. CHAMPIER, <i>Fossé bressan et bas-dauphinois, zone de contact entre aire continentale</i> <i>posthercynienne et géosynclinal alpin, d'après les prospections géophysiques</i> (1 fig. carte).....	101-112
NOTES DIVERSES	
Abel CHATELAIN, Notes sur la population d'un village bugiste, Belmont (xvii ^e s. - xix ^e s.) (3 fig. graph.).....	113-120
Maurice LE LANNOU, Une frange pionnière, à propos d'un livre récent.....	121-126
Lucien GACHON, La géographie des élections françaises de 1870 à 1951, d'après F. Goguel	127-130
Raoul BLANCHARD, Piedmont pyrénéen et piedmont alpin.....	131-134
Jean DEMANGEOT, Les régions morphologiques de la presqu'île sinaïtique (1 fig. carte).	135-142
E. REVERT, Le symposium intercolonial de Bordeaux, 27 juin - 3 juillet 1952.....	143-144
COMPTES RENDUS (voir détail au verso).....	145-159
CORRESPONDANCE: A propos de l'article de M. Dubertret sur La structure du Proche- Orient d'après E. de Vaumas.....	159-163
Erratum.....	164
PROCÈS-VERBAUX DU CERCLE D'ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES, n° 19 (<i>Les villages d'Auvergne,</i> <i>notes de géographie humaine</i> , par A. FEL, avec 4 fig. et 4 phot. en 1 pl. h.-t.; <i>Problèmes et méthodes de l'étude géomorphologique des récifs coralliens</i> par André GUILCHER).	165-180

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

re de Louis CHEVALIER:
nographiques, Travaux et
cartes, fig. et tableaux. Il

LYON

IMPRIMERIE DE M. AUDIN

3, RUE DAVOUT